



Née en 1945, la sécurité sociale est un héritage majeur de la Libération, pensée pour protéger les travailleurs.

Une exposition retrace son histoire, de sa naissance à aujourd'hui.

EXPOSITION EN PRÊT GRATUIT

L'exposition présentée par l'Institut d'Histoire sociale de la CGT et la Fondation Gabriel Péri, réalisée par les chercheurs Corentin Lahu et Léo Rosell commémore les 80 ans de la Sécurité sociale et rappelle le chemin de luttes pour aboutir à sa création en 1946 et ensuite pouvoir la conserver dans son esprit initial.

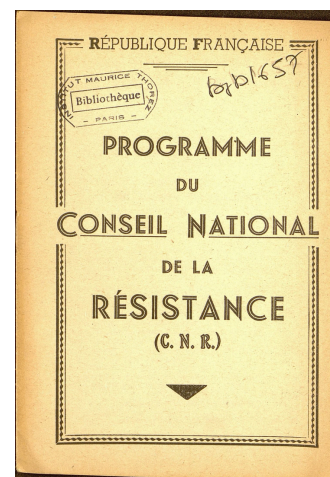
L'idée de protection contre les aléas de la vie et d'assistance entre acteurs de la vie économique est ancienne, elle remonte à l'ancien régime autour des communautés villageoises, des corporations ou des institutions religieuses.



La révolution industrielle inaugure le temps de la libre concurrence et de l'individualisme, les mutuelles de secours social se créent dans la clandestinité puis sous un contrôle politique antisindical strict. Les pouvoirs publics commencent à se soucier de "solidarité sociale" à l'orée du XX° s. avec le vote des premières lois de protection sociale qui confortent les mutuelles.

Ce sont la crise des années trente, l'expérience du Front populaire et surtout la Résistance qui permettent de mûrir le projet d'une sécurité sociale universelle financée par les cotisations et gérée par les assuré.es à travers leurs organisations syndicales. Le nouveau système est établi par les ordonnances des 4 et 19 octobre 1945 et mis en place par le ministre du Travail, Ambroise Croizat (nov. 45 - mai 47).

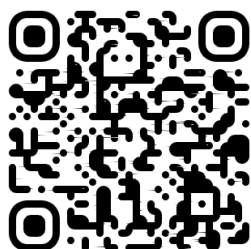
Mais les résistances du monde patronal comme du mouvement mutualiste en place sont fortes et empêchent la totale réalisation du projet universaliste fondé sur la démocratie sociale.



Ainsi, au fil du temps la tutelle de l'Etat s'impose dans la gestion de la Sécurité sociale, les élections sont supprimées, le financement par l'impôt remet en cause le rôle des cotisations, le budget est décidé par le gouvernement en fonction de contraintes financières plutôt que des besoins, les réformes se succèdent sans consultation des partenaires sociaux.

Aujourd'hui il est nécessaire de se réapproprier la Sécurité sociale sur ses principes d'origine : universalité, solidarité, partage des richesses issues du travail, rôle majeur des cotisations, démocratie sociale. Il faut défendre l'idée du remboursement à 100%, refuser toute privatisation de la couverture sociale, réfléchir à la création d'une sécurité sociale alimentaire.

En savoir plus



Fondation
Gabriel
Péri

<https://gabrielperi.fr/80ans-securite-sociale/>

Réserver l'exposition

L'exposition se présente en 12 panneaux dans un ordre chronologique de l'idée ancienne d'assistance aux problématiques actuelles.

Elle peut être mise, sans frais, à disposition des associations, des maisons de quartier et médiathèques, des institutions et organismes sociaux, à destination du grand public.

Elle peut aussi servir de support pédagogique aux enseignant.es des lycées, des BTS ou d'IUT.



fsu35@fsu.fr

35



usr35cgt@orange.fr

35

Diffuser la sociale - organiser un débat



Le prêt peut donner lieu à une inauguration dans un esprit d'éducation populaire, à l'initiative du "Collectif Rennais les Jours heureux", avec la présentation des enjeux, historiques et actuels, de la protection sociale, l'organisation d'un débat, la projection proposée du film de Gilles Perret, "La Sociale".

Collectif nos jours heureux

contact@lesjoursheureuxrennes.fr